

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 11 AVRIL 2025

DE-025-2025

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	08
Nombre de membres qui ont pris part à la délib	08
Date de la convocation 03/04/2025	

L'an deux mille vingt-cinq et le onze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, BUMAT Vincent, PAUCHON Robert, FLEURY Simon, LORIDON Pablito,

Absents excusés : LEVY Claude
LE MAGADURE Antoine

Absent excusé représenté : /

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20250411-25-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025

M. Pablito LORIDON a été désigné secrétaire.

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. Pablito LORIDON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

Adoption du procès-verbal de la séance du 18 février 2025

Aucune objection n'étant apparue pour un vote à main levée, cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 8

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Le Maire

M. PONS

